



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

ORDRE PUBLIC

Montpellier, le 06 octobre 2021

Interdiction de toute manifestation sur l'esplanade Charles de Gaulle et la place de la Comédie les jeudi 7 et vendredi 8 octobre 2021 inclus

L'évènement « Africa Montpellier Festival », qui s'inscrit dans le cadre du Nouveau Sommet Afrique France, se déroulera du 5 octobre au 10 octobre 2021 sur l'esplanade Charles de Gaulle, à proximité immédiate de la place de la Comédie, ainsi que dans différents lieux culturels de la ville de Montpellier et de la métropole.

Plusieurs appels à manifester ont été lancés dans le cadre du mouvement dit « Contre Sommet Afrique France », lesquels sont susceptibles de générer des troubles à l'ordre public sur les secteurs concernés par les festivités dans le centre de Montpellier.

Depuis le mois de juillet, des manifestations non déclarées se sont déroulées à Montpellier générant des incidents qui ont nécessité l'intervention des forces de l'ordre.

Aussi, aux fins de prévenir tout risque de troubles à l'ordre public à l'occasion du Sommet Afrique France, le préfet de l'Hérault a décidé par arrêté :

► D'interdire toute manifestation sur la place de la Comédie jusqu'à l'esplanade Charles de Gaulle à Montpellier :

- **le jeudi 7 octobre de 14 heures à minuit;**
- **le vendredi 8 octobre de 09 heures à minuit.**

Le préfet de l'Hérault rappelle que toute infraction au présent arrêté sera constatée et réprimée conformément à l'article R. 644-4 du code pénal qui institue une contravention de quatrième classe.

Retrouvez l'arrêté préfectoral sur le site des services de l'Etat : www.herault.gouv.fr

.../...

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

